30/06/2022

## Fonds de droit français

# GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE

## RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

*Gestionnaire Activement Responsable*

## SOMMAIRE


1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 10

5. Certification du Commissaire aux Comptes 16

6. Comptes de l'exercice 21

Groupama ASSET MANAGEMENT

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE**

Code ISIN : FR0012882454

Ce FIA est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

## Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : FIA " Actions internationales "

**Objectif de gestion :** Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World ex-Europe couvert en euros dividendes nets réinvestis.

**Indicateur de référence** : MSCI World ex Europe couvert en euros dividendes nets réinvestis. L'indicateur de référence est un indice représentatif de la performance des principaux marchés d'actions mondiaux, hors Europe.

La gestion mise en œuvre visera à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence. La stratégie de gestion sera mise en œuvre via la sélection d'OPC sous-jacents. S'agissant d'un portefeuille international, l'allocation géographique est un premier niveau de construction du portefeuille. La première étape du processus de gestion consiste en la répartition des capitaux investis sur les marchés mondiaux principalement entre les grandes zones d'investissement suivantes : Amérique du nord et Asie. La deuxième étape du processus a pour objectif de définir l'allocation d'actifs sous l'angle de la taille de capitalisation ainsi que des styles de gestion.

Les OPC sous-jacents sélectionnés correspondront à un large éventail de classes d'actifs tout en respectant l'univers de gestion que sont les actions internationales. Les styles de gestion utilisés correspondront, de manière non exclusive, aux styles suivants : croissance et valeur .Le style croissance correspond à la classe d'actifs représentative des actions dont les multiples de valorisations sont plus élevés que la moyenne. Le style valeur correspond à la classe d'actifs représentative des actions dont les multiples de valorisations sont plus faibles que la moyenne du marché.

Bien que les investissements se fassent exclusivement en OPC (dont ETF), le gérant peut, en fonction des configurations de marché, utiliser des instruments dérivés pour couvrir, arbitrer ou exposer le portefeuille si besoin.

Le fonds adopte un style de gestion active, dont le risque fait l'objet d'un suivi précis et rigoureux afin de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence.

Les marchés des actions de sociétés de pays développés constituent l'univers d'investissement privilégié (80% minimum de l'actif net). Au sein de la poche actions, et dans la limite de 20% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des actions de sociétés de pays émergents. Par ailleurs, l'exposition aux valeurs européennes, aux valeurs du Royaume-Uni et aux valeurs suisses ne dépassera pas 10%.

Dans la limite de 20% de son actif net, le fonds peut être investi en OPC monétaires pour gérer sa trésorerie et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés actions des pays développés.

Le FIA sera constitué d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement jusqu'à 100% de son actif net. Les OPC utilisés pourront être les suivants:

-jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger, en fonds d'investissement à vocation générale ou en fonds professionnels à vocation générale et en FIA établis dans d'autres états membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France répondant aux conditions du 1° de l'article R 214-32-42 du Code monétaire et financier.

- jusqu'à 30% en cumul, en placements collectifs de droit français, FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

- jusqu'à 10% en FIA de droit français détenant plus de 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger répondant aux 4 critères fixés par l'article 422-95 du règlement général de l'AMF.

L'exposition au risque de change sera de 20% maximum de l'actif net.

Le FIA pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille contre le risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le FIA pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le FIA pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12h.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris). Les demandes de souscriptions et rachats sont effectuées à valeur liquidative du lendemain.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | **6** | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le FIA a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du FIA. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

**30 août 2021 :**

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2021 du DICI ;
- Ajout d'une mention dans le prospectus en application de la règlementation relative à la «Taxonomie ».

**06 septembre 2021 :**

- Correction du narratif relatif à la règlementation SFDR.

**21 février 2022 :**

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021 ;
- Ajout d'une précision sur la zone géographique dans la stratégie d'investissement.

## 3. RAPPORT DE GESTION

**Performances**
Sur la période, le fonds (part N) cède -12.2% contre une performance -13.51% pour l'indice de référence.

*La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.*

**Juillet 2021**
Malgré une météo estivale décevante, le baromètre des marchés est resté sur « beau temps » en juillet malgré quelques perturbations. Si les inquiétudes ont été ravivées par la publication en demi-teinte de l'indice PMI manufacturier mondial, la propagation rapide du variant « delta » dans de nombreux pays ou la répression réglementaire en Chine, le sentiment positif l'a emporté in fine grâce aux commentaires rassurants des banquiers centraux et les bonnes publications de résultats des entreprises. Ainsi, si les indices boursiers émergents et asiatiques ont été impactés par la hausse des cas de Covid et de la répression réglementaire en Chine (Nikkei -5,23%, Hang Seng -9,58%, MSCI Emerging -6,69%), les marchés d'actions aux Etats Unis et en Europe finissent mieux : S&P 500 +2,38%, Stoxx 600 +2,1%. Les obligations souveraines ont nettement profité de la baisse généralisée des rendements sur l'ensemble du mois (Bunds +1,86%, Treasuries +1,36%) même si ce mouvement laisse perplexe au vu des prévisions de croissance et des données récentes sur l'inflation. Coté crédit, les segments « investissement » et « spéculatif » des émissions américaines et européennes ont bénéficié du contexte sur les taux souverains et ce, malgré la légère tension des primes de risque. Enfin, sur le marché des changes, si la parité €/$ finit quasi stable, on a assisté à une baisse des devises liées aux matières premières (AUD, CAD, NOK) pendant que les devises refuges (Yen, CHF) se sont généralement appréciés face au Dollar américain. Notre scénario demeure toujours favorable aux actifs risqués durant cette phase du cycle économique, même si nous demeurons particulièrement vigilants à court terme en raison de la progression du variant Delta dans le monde et de l'impact de la hausse des prix sur la dynamique économique.

**Aout 2021**
Les indices actions se sont appréciés durant la première quinzaine, portés par l'optimisme des investisseurs dans un contexte de plans de relance massifs. Par la suite, la publication de ventes au détail US décevantes, un contexte sanitaire anxiogène et une volonté marquée de la Chine de réguler certains secteurs ont sonné le glas de cette succession de séances haussières. En fin de mois, J.Powell a rassuré les marchés en délivrant un discours prudent quant au changement très progressif de la politique monétaire de la Fed. Au final, le mois d'août aura été globalement favorable aux actifs risqués : le S&P500 s'est apprécié de 2.9% en usd, le DJ Stoxx600 a progressé de près de 2% en € et le Nikkei est dans le vert de 2.95% en jpy. Les émergents ont également rebondi de 2.6% en usd après un mois de juillet très négatif. Du côté du crédit, l'investment grade a pâti de la tension sur les taux : l'€ est à -40 pdb et les US à -30 pdb. Le haut rendement est positif : l'€ à +30 pdb et les US à +50 pdb. Les taux core se sont tendus sur le mois de 8 pdb pour le Bund (rendement de -0.38%) et de 9 pdb pour les T Notes (rendement de 1.31%). Enfin, l'euro s'est déprécié de 0.5% par rapport au dollar. Notre scénario demeure constructif sur les actifs risqués mais nous prenons acte de la performance particulièrement robuste des grands indices depuis le début de l'année, modérant le potentiel de hausse à venir.

**Septembre 2021**
La nervosité a gagné les investisseurs en septembre avec, comme catalyseurs, les craintes d'une inflation élevée dans un contexte de moindre croissance et le changement de ton des principales banques centrales. Le ralentissement de l'économie chinoise confirmé dans les derniers indicateurs PMI continue d'inquiéter et les messages envoyés par la Fed (fin prochaine de ses politiques de soutien) et par la Banque d'Angleterre (vigilante sur l'inflation) ont renforcé les anticipations de hausse des taux. A noter que la Norges Bank a été la première des banques centrales du G-10 à relever ses taux post-Covid (+0,25). Enfin, en attendant les publications du T3-2021, certaines entreprises commencent à préparer les esprits sur les résultats moins porteurs à venir. Dans ce contexte, les actifs risqués s'affichent en retrait. Le discours plus « faucon » des banquiers centraux s'est traduit par la hausse des rendements d'états (+18 points de base pour le T-Notes et le Bund), ce qui a impacté négativement la performance des indices obligataires souverains. Du coté des obligations d'entreprises, en l'absence d'une compression des primes de risque (spreads IG flat, +1 à 6 pdb sur le HY), l'effet taux est négatif avec un impact plus faible en Europe qu'Etats-Unis en raison de la duration plus courte du gisement. Sur les actions, hormis au Japon (TOPIX +4,27%), les marchés boursiers terminent dans le rouge (S&P500 -4,65%, DJ Stoxx 600 -3,29%, MSCI Emerging -3,96%), avec une rotation favorable aux valeurs financières et du secteur pétrolier. Sur les changes, le billet vert progresse face à une très grande majorité des autres devises. Cette phase de plus forte incertitude pourrait demeurer un certain temps, le pessimisme des investisseurs s'étant focalisé sur des éléments de court terme alors que l'environnement de moyen terme nous semble toujours porteur.

**Octobre 2021**

Après un mois de septembre marqué par l'aversion pour le risque les investisseurs ont été rassurés par le début de la saison de publications. En effet en octobre environ un tiers des sociétés du S&P 500 ont publié leurs résultats trimestriels, 79% d'entre elles ont dépassé les attentes de bénéfices et 75% ont battu les attentes de chiffres d'affaires. Les proportions sont similaires en Europe. Du côté des banques centrales, la BCE a repoussé les annonces sur les programmes d'achat d'actifs et sur les opérations de refinancement à long terme au mois de décembre et renvoyé toute hausse des taux au-delà de 2022. La poursuite de la hausse des matières premières et des prix de l'énergie avec un pétrole en hausse de 11.38% sur le mois (référence WTI) n'est pas venue troubler la marche en avant des actifs risqués. Dans ce contexte, les actions rebondissent nettement, les Etats-Unis tenant le haut du pavé avec un S&P500 à +6.91% en usd, le DJ Stoxx 600 affiche +4.55%, le msci emerging markets marque le pas avec une hausse limitée à +0.99% en usd, enfin le Nikkei ferme la marche avec une baisse de 1.90% en jpy. Les taux se sont tendus de 9 pdb sur le 10 ans allemand et de 7 pdb sur le 10 ans US. Les primes de risque sont restées stables sur le crédit ig us et se sont écartées de 2pdb sur le crédit ig euro, elles se sont par ailleurs légèrement écartées de 8 pdb sur le hy euro et de 7 pdb sur le hy us. Sur les changes, le billet vert progresse de 0.19% face à l'euro. La saison de publication se poursuit sur le mois de novembre et les réunions du FOMC et de la BoE en début de mois seront très suivies par les investisseurs.

**Novembre 2021**

La première partie du mois avait bien commencé, avec des banques centrales qui se voulaient rassurantes quant à l'inflation, des taux réels ancrés sur des points bas et des publications de résultats des entreprises en soutien. Dans un contexte de dynamique de croissance soutenue et d'inflation à son plus haut niveau depuis les années 90, Jerome Powell a été renouvelé en tant que président de la Fed fin novembre. Parallèlement, au cours du mois, l'Europe a fait face à une accélération des contaminations et certains pays ont commencé à réinstaurer des mesures restrictives. Le 26, l'annonce de l'identification d'un nouveau variant en Afrique du Sud, potentiellement hautement transmissible et résistant aux vaccins, a provoqué un sell off généralisé sur les actifs risqués, avec des pertes significatives (S&P -3.21%, Eurostoxx -4.74%). Enfin, le dernier du mois, les marchés ont terminé en baisse après la déclaration de Jerome Powell devant le sénat américain annonçant la suppression du terme « transitoire » pour qualifier l'inflation. Il a également indiqué qu'il était possible que la Fed termine ses rachats d'actifs plus tôt qu'initialement prévu. Dans ce contexte, en novembre, le S&P500 cède -0.8%, le Stoxx600 -2.6% et le Nikkei -3.7% en devises locales. Les émergents ont amplifié la baisse en corrigeant de -4.1% en usd. Du côté des taux, les rendements des taux core se sont détendus, servant d'actifs refuge (-11 pdb pour les TNotes et -24 pdb pour le Bund). Le crédit non spéculatif a bien résisté en raison de sa duration (+6 pdb sur les US et +19 pdb pour l'Euro) alors que le haut rendement a souffert de l'écartement des spreads (-97 pdb pour les US et -53 pdb pour l'Euro). Le dollar a également profité de cet environnement averse au risque en s'adjugeant +1.9% contre euro. Les investisseurs devraient rester dans l'incertitude encore quelque temps avant d'être fixés sur le variant Omicron. De plus, l'Europe affronte la cinquième vague de l'épidémie de Covid. A ce stade, ces éléments ne remettent pas en cause notre scénario constructif sur la macro-économie mais nous nous attendons à une fin d'année un peu plus volatil.

**Décembre 2021 :**

Les marchés se sont montrés volatils sur le mois de décembre avec une actualité riche sur le front des banques centrales et de l'épidémie de Covid-19. En effet la FED a rayé le mot « transitoire » de son vocabulaire en admettant qu'il existe un « véritable risque que l'inflation soit persistante » et en annonçant un cycle de resserrement monétaire avec la finalisation de son tapering en mars 2022 puis un cycle de 3 hausses de taux des Fed Funds en 2022, 3 en 2023 et 2 en 2024. La BCE a quant à elle annoncé qu'elle réduirait progressivement ses achats d'actifs en 2022 mais n'envisage pas de hausse de taux, considérant toujours l'inflation comme transitoire. Le variant Omicron identifié en novembre en Afrique du Sud s'est rapidement propagé en Europe avec des chiffres de contaminations records dans plusieurs pays européens. La Chine maintient quant à elle sa politique « 0 covid » avec des confinements stricts comme à Xi'an. Sur le plan géopolitique la tension est montée d'un cran entre les Etats-Unis et la Russie sur le dossier Ukrainien mais l'année se termine néanmoins par un dialogue entre Poutine et Biden. Dans ce contexte les actifs risqués bénéficient d'un rallye de fin d'année. Sur le mois le Stoxx 600 +5.37%, le S&P 500 +4.36%, le Nikkei +3.49%, le MSCI Emerging Markets ferme la marche avec +1.88%. Du côté des taux, les rendements des taux core se sont tendus de +7pdb pour le 10 ans us et de +17 pdb pour le 10 ans allemand. Le crédit non spéculatif est en léger recul de -0.14% pour l'euro et de -0.17% sur les US alors que le haut rendement affiche des performances nettement positives avec +1.88% sur les US et +0.88% pour l'euro. Le dollar s'est affaibli de 0.28% contre l'euro. Nous demeurons constructifs pour le début d'année, les systèmes de santé européens parvenant pour le moment à absorber la vague Omicron et les changements de tonalité des banques centrales étant actés.

**Janvier 2022 :**
En début de mois, les marchés ont vivement réagi au ton plus agressif qu'anticipé de la Fed quant au durcissement de sa politique monétaire. Les taux américains à 10 ans se sont fortement tendus, portés essentiellement par la partie réelle, ce qui a impacté les marchés d'actions, notamment pour le segment des techs dont les valorisations sont élevées. La volatilité est restée présente tout au long du mois, nourrie par une inflation sur des points hauts et un regain de tension entre la Russie et l'Ukraine. Du côté sanitaire, le variant Omicron, bien que plus contagieux, ne remet pas en cause l'allègement programmé des protocoles sanitaires. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions ont globalement corrigé : le S&P a perdu -5.3% et le Stoxx600 -3.9%. Les émergents ont mieux résisté grâce à la bonne tenue de la Chine et du Brésil : le MSCI Emerging a reculé de -1.9% en usd. Des deux côtés de l'atlantique, les rendements à 10 ans ont progressé : +27 pdb pour les TNotes à 1.78% et +19 pdb pour le Bund à 0.01%. Quant au crédit développé, il termine dans le rouge sur tous les segments : le non spéculatif oscille entre -1.3% (Eur) et -3.4% (US) et le haut rendement est à -1.5% sur l'Europe et -2.7% sur les US. Le billet vert s'est apprécié de 1.2% contre l'euro. La période de normalisation de politique monétaire couplée à la montée des tensions géopolitiques en Ukraine nourrit la volatilité en ce début d'année et nous invitent à la prudence.

**Février 2022 :**
L'inflation poursuit sa flambée aux Etats-Unis, atteignant 7.5% sur un an soit le niveau le plus élevé depuis 1982, et en zone euro où elle affiche 5.1% sur un an. La pression s'accentue donc sur la FED et la BCE et entraine les taux à la hausse durant la première quinzaine de février. Sur la seconde moitié du mois l'attention des investisseurs s'est focalisée sur la crise Ukrainienne avec l'invasion du pays par l'armée Russe le 24 février. Cet évènement a logiquement déclenché un nouveau pic de volatilité sur les marchés, les investisseurs tentant d'en évaluer les multiples conséquences sur la croissance, l'inflation, l'approvisionnement énergétique de l'Europe et la stabilité financière. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions ont poursuivi leur repli. L'Euro Stoxx 50 est en baisse de 6.00%, l'Europe Stoxx 600 de 3.36%, le S&P 500 de 3.14%, le MSCI Emerging Markets de 2.99% et le Nikkei de 1.76%. Après un début de mois placé sous le signe de l'écartement des rendements en raison des pressions inflationnistes, les taux souverains se sont comprimés face au risque géopolitique. Ainsi les taux 10 ans US et Allemands se tendent respectivement de 4bps et 12bps sur le mois et terminent à 1.82% et 0.13%. Les primes de risques se sont également écartées sur le crédit qui affiche des performances négatives : aux Etats-Unis le crédit non spéculatif est en repli de 2.18% tandis que le haut rendement limite la baisse à -0.90%, en zone Euro le crédit non spéculatif baisse de 2.65% et le haut rendement de 3.23%. Sur le mois le dollar s'apprécie de 0.14% contre l'euro, les devises émergentes abandonnent 2.30% contre le dollar, quant au rouble il affiche une chute vertigineuse de 36%. Le pétrole (WTI) s'apprécie de 8.59%. La visibilité est actuellement très faible et la volatilité particulièrement élevée. Nous suivons avec la plus grande attention les développements de la crise Ukrainienne et travaillons à en mesurer les impacts.

**Mars 2022 :**
Alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie avait été marquée par un fort mouvement de repli des marchés, les grands indices ont repris le chemin de la hausse début mars pour terminer à des niveaux comparables ou supérieurs à ceux pré-crise. Alors même que la Russie fait l'objet de sanctions lourdes, il n'y a pas eu d'effet contagion de cette crise dans le jeu diplomatique international, la Chine se tenant sur une ligne de crête entre les deux parties. Cependant, si les actifs risqués ont regagné du terrain, la progression exponentielle du prix des matières premières a alimenté un scénario inflationniste défavorable au cycle économique. Dans ce contexte, les principales banques centrales se sont positionnées sur une normalisation de leur politique monétaire plus rapide qu'anticipée jusque-là. Sur le mois, le S&P500 a rebondi de 3.6%, le stoxx600 a progressé de 0.6% et le Nikkei s'est adjugé 4.9% en devises locales. A l'inverse, les marchés émergents ont continué à souffrir tant en Asie, avec notamment la résurgence de cas de Covid en Chine, que sur la zone EMEA (guerre en Ukraine). L'indice MSCI a reculé de 2.3% en usd en mars. Du côté des taux gouvernementaux, le message « faucon » des banques centrales a provoqué une tension des rendements : en fin de période, le Bund est à 0.55% (+40 pdb) et le TNotes à 2.34% (+50 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -2.5% aux US et -1.20% en Europe. Le haut rendement est stable en Europe (0.16%) et négatif aux US (-1.15%). Nous continuons d'observer de forts mouvements de marchés actions mais également obligataires, au gré des évolutions du conflit en Ukraine et des messages des banques centrales. Nous restons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

**Avril 2022**

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. En Europe, la Russie a stoppé ses livraisons de gaz à la Pologne et à la Bulgarie, et ne les reprendra que contre paiement en rouble. Nous avons également assisté un début de déstabilisation de la Transnistrie et aux menaces de Serguei Lavrov quant à une troisième guerre mondiale. Du côté des publications d'entreprises, les résultats en dessous des attentes ont été très fortement sanctionnés, notamment sur les titres star des dernières années : Netflix perdant la moitié de sa valeur sur le mois ou encore Amazon cédant 14% après sa publication. En fin de mois une première estimation a fait ressortir une contraction du PIB des Etats-Unis de -1.4% en rythme annualisé alors qu'une expansion de 1.1% était attendue. Dans ce contexte anxiogène le Nasdaq chute de 13.3%, le S&P 500 cède 8.72%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est en repli de 5.55%, le Nikkei baisse de 3.5%, le stoxx600 est quant à lui « presque » stable avec seulement -0.72%. Les taux gouvernementaux se sont de nouveau tendus : en fin de période, le Bund est à 0.94% (+40 pdb) et le TNotes à 2.93% (+59 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -5.0% aux US et -2.8% en Europe. Le haut rendement enregistre également des pertes -3.6% aux US et -2.9% en Europe. La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

**Mai 2022**

Le début du mois de mai a été marqué par la poursuite de l'aversion pour le risque mais cette fois les craintes se sont concentrées sur la croissance, laissant (transitoirement ?) de côté les inquiétudes sur l'inflation. En effet, le repli de la production industrielle en zone euro en raison de la crise Ukrainienne, la baisse de moral du consommateur américain et le maintien sur une partie du mois de confinements locaux mais stricts en Chine ont concentré l'attention des investisseurs. Du côté des banques centrales, la FED a relevé, à l'unanimité des membres du FOMC, le taux fed funds de 0.50% et précisé les termes de la réduction de son bilan. L'espoir d'une pause dans le resserrement monétaire de la FED à la rentrée et la trajectoire fortement baissière des actifs risqués sur sept semaines consécutives expliquent en grande partie le net rebond technique des derniers jours de mai, sans que ne soient publiées de nouvelles particulièrement rassurantes quant à la croissance ou à l'inflation. Dans ce contexte, le Stoxx 600 est en repli de -0.92%, le S&P est en timide hausse de +0.18% après avoir enregistré au cours du mois de mai une perte maximale de 9%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est progression de +0.44% et le Nikkei s'adjuge +1.61%. Le taux 10 ans allemand s'est tendu de 18 pdb à 1.12% tandis que le 10 ans us a baissé de 8 pdb à 2.84%. Le crédit non spéculatif us bénéficie de cet environnement et affiche une performance de +0.55% sur le mois tandis qu'il est en repli de -1.28% en zone euro, pénalisé par la tension des taux et l'écartement des primes de risques. Le crédit haut rendement us est lui aussi en territoire positif avec +0.27% contre -1.24% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 1.79% contre l'euro à 1.0734 après touché 1.0350. La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent vis-à-vis des actifs risqués.

**Juin 2022**

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Les signaux d'alerte se sont en effet multipliés : publication d'indices PMI décevants en Europe et aux Etats-Unis, érosion de la confiance du consommateur US et ralentissement du marché immobilier américain. Les banques centrales maintiennent pour le moment leur sortie des politiques accommodantes, la FED remontant ainsi ses taux de 75 bps et la BCE annonçant sa volonté de relever son principal taux directeur de 25 bps en juillet. Christine Lagarde a cependant dû convoquer une réunion en urgence face à l'envolée du spread BTP/Bund puis annoncer la future mise en place d'un dispositif anti-fragmentation. Dans ce contexte, le S&P 500 corrige de -8.39%, le Stoxx 600 de -8.02%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de -6.65% et le Nikkei de -3.25%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.33% après avoir touché 1.77%. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.01% fin juin après avoir frôlé les 3.50%. Le crédit non spéculatif cède -2.35% aux US et -3.43% en zone euro. La baisse est plus marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -6.81% aux US et -7.01% en zone euro. Le dollar us se renforce de 2.33% contre l'euro à 1.0443.

En synthèse, sur la période du 30/06/2021 au 30/06/2022, le S&P est en baisse de -10.64% en usd, le MSCI Europe de -6.54% en € et le Nikkei 225 de -6.53% en jpy. Les marchés émergents sont en très fort repli de -25.29% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche une baisse de -13.83% aux US et de -12.71% en zone €. Le crédit spéculatif a cédé -14.84% en zone € contre -12.66% aux US. La dette émergente en devises dures abandonne -19.25%. Les taux nominaux se sont tendus, pénalisés par le retour de l'inflation, le rendement du bund s'est tendu de 153 bps (niveau de +1.33% en fin de période) et celui du T Notes de 154 bps (niveau de 3.01% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de 11.59% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 10.25% face au billet vert.

**Gestion**

Notre scenario macroéconomique de l'année 2021 était marqué par le retour du risque inflationniste. De ce fait, nous avons mis en place courant de l'année 2021 une sélection de fonds capable de mieux résister à un tel contexte. Ce choix a été payant à l'image du fonds AMERI-GAN qui a surperformé son indice de référence de 2.23% sur la période de référence (30/06/2021-30/06/2022). Au sein de notre sélection de fonds, nous avons ajouté le fonds indiciel répliquant le S&P 500 Equal weighted, et une stratégie quantitative basée sur un scoring de valorisation (l'approche du professeur Shiller). Ces 2 expositions ont pour but de limiter le poids (ou de sous-pondérer) les entreprises les plus chèrement valorisées et dont le cours de bourse est plus sensible à l'inflation.

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|---|---|---|
| | Acquisitions | Cessions |
| SOURCE S&P 500 UCITS ETF | 13 261 545,40 | 25 304 653,17 |
| GROUPAMA US EQUITIES M | 26 922 375,52 | 5 523 996,20 |
| BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca | 13 992 661,65 | 17 102 447,82 |
| AMERI-GAN IC | 20 619 473,34 | 1 560 623,79 |
| Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS | 6 987 175,62 | 9 014 546,45 |
| Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C | 6 464 666,92 | 8 688 001,08 |
| CS ETF (IE) ON MSCI CANADA | 12 251 650,95 | 2 745 417,94 |
| AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE | 3 867 722,60 | 5 031 202,62 |
| Schroder International Selection Fund Emerging Asia C Accumu | 5 632 468,81 | 1 387 993,79 |
| GROUPAMA JAPON STOCK IC | 5 767 094,23 | 436 681,44 |

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

### COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr.

### POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille 106 535 133,05 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## TRAITEMENT DES ACTIFS NON LIQUIDES

Chaque OPC présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque de l'OPC.
Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global de l'OPC ainsi que la typologie de l'OPC considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).
Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

## GESTION DES LIQUIDITÉS

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des OPC.
L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net de l'OPC pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.
Pour chaque OPC, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.
Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

## GESTION DES RISQUES

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque OPC géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.
La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.
Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque OPC au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque de l'OPC est également reporté dans le présent document à la partie « informations concernant les placements et la gestion ».

## EFFET DE LEVIER

- Montant total brut du levier auquel l'OPC a recours : 192,69%.
- Montant total net du levier auquel l'OPC a recours : 139,37%.

## REMUNERATIONS

### 1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :
. Eric Pinon, Président
. Muriel Faure
. Cyril Roux
. Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :
- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  1 le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  1 la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

| | |
|---|---|
| Masse salariale 2021 | 26 831 425 euros |
| *Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020* | *6 039 040 euros* |
| *Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)* | 126 755 euros |
| *Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)* | 168 324 euros |
| *Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)* | 117 466 euros |

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

| | |
|---|---|
| Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié | 14 647 702 euros |
| *Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)* | *7 611 279 euros* |
| *Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques* | *7 036 423 euros* |

**AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.



15

# 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

# GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

---

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

# 6. COMPTES DE L'EXERCICE

## BILAN AU 30/06/2022 *en* EUR

## ACTIF

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **IMMOBILISATIONS NETTES** | | |
| **DÉPÔTS** | | |
| **INSTRUMENTS FINANCIERS** | **153 334 533,59** | **118 354 358,67** |
| **Actions et valeurs assimilées** | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| **Obligations et valeurs assimilées** | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| **Titres de créances** | | |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances négociables | | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| **Organismes de placement collectif** | **153 320 625,70** | **118 325 911,92** |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 153 320 625,70 | 118 325 911,92 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| **Opérations temporaires sur titres** | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| **Instruments financiers à terme** | **13 907,89** | **28 446,75** |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 13 907,89 | 28 446,75 |
| Autres opérations | | |
| **Autres instruments financiers** | | |
| **CRÉANCES** | **140 338 564,26** | **106 638 727,27** |
| Opérations de change à terme de devises | 138 553 435,22 | 103 867 461,77 |
| Autres | 1 785 129,04 | 2 771 265,50 |
| **COMPTES FINANCIERS** | **1 392 899,49** | **3 208 681,10** |
| Liquidités | 1 392 899,49 | 3 208 681,10 |
| **TOTAL DE L'ACTIF** | **295 065 997,34** | **228 201 767,04** |

## PASSIF

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **CAPITAUX PROPRES** | | |
| Capital | 165 648 725,17 | 109 418 936,45 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | | |
| Report à nouveau (a) | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | -9 564 039,22 | 11 544 350,81 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -2 049 301,94 | -1 224 530,23 |
| **TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *** | **154 035 384,01** | **119 738 757,03** |
| ** Montant représentatif de l'actif net* | | |
| **INSTRUMENTS FINANCIERS** | **13 907,89** | **28 446,75** |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 13 907,89 | 28 446,75 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 13 907,89 | 28 446,75 |
| Autres opérations | | |
| **DETTES** | **141 004 557,56** | **106 764 328,37** |
| Opérations de change à terme de devises | 140 845 328,81 | 106 625 738,48 |
| Autres | 159 228,75 | 138 589,89 |
| **COMPTES FINANCIERS** | **12 147,88** | **1 670 234,89** |
| Concours bancaires courants | 12 147,88 | 1 670 234,89 |
| Emprunts | | |
| **TOTAL DU PASSIF** | **295 065 997,34** | **228 201 767,04** |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/06/2022 *en* EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **OPÉRATIONS DE COUVERTURE** | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| **AUTRES OPÉRATIONS** | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| SP 500 MINI 0921 | | 2 350 611,35 |
| SP 500 MINI 0922 | 1 449 901,96 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 *en* EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **Produits sur opérations financières** | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 728,98 | 1 611,79 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | | |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | | |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 121,26 | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| **TOTAL (1)** | **850,24** | **1 611,79** |
| | | |
| **Charges sur opérations financières** | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 1 240,40 | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 24 222,40 | 17 746,08 |
| Autres charges financières | | |
| **TOTAL (2)** | **25 462,80** | **17 746,08** |
| | | |
| **RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)** | **-24 612,56** | **-16 134,29** |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 1 659 744,58 | 933 270,75 |
| | | |
| **RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)** | **-1 684 357,14** | **-949 405,04** |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -364 944,80 | -275 125,19 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| **RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)** | **-2 049 301,94** | **-1 224 530,23** |

# ANNEXES COMPTABLES

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

**Règles d'évaluation des actifs**

**Méthodes de valorisation**

Pour le portefeuille FCP GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE
Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF
• Valeurs négociées dans la zone Euro :
=> Dernier cours du jour de valorisation.
Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.
Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.
Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

**Titres et actions d'OPC**
Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

**Titres de créances négociables**
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
• Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
• Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
_ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
_ en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle,
Le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.
Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

**Opérations de gré à gré**
Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

**Opérations à terme ferme et conditionnel**
• Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
• Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

**Acquisitions et cessions temporaires de titres**

• Prises en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

• Mises en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

• Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

**Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

• Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

• Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent

**Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :**

Méthode des coupons encaissés.

**Frais de gestion**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

• des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que Le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;

• des commissions de mouvement facturées au FIA ;

Pour les frais courants effectivement facturés au FIA, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

| *Frais facturés à l'OPC* | *Assiette* | *Taux barème* |
|---|---|---|
| *Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)* | *Actif net* | *Taux maximum : 1,3 % TTC* |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Taux maximum : 1% TTC |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC<br>*selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument * |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

*se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument | Assiette | Taux maximum barème |
|---|---|---|
| Actions et assimilés | Prélèvement sur chaque transaction | 0,10% TTC |
| Obligations convertibles | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC |
| Obligations d'entreprise | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC |
| Obligations d'Etat | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC |
| Change dont de gré à gré (OTC) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,005% TTC |
| Swaps de taux d'intérêt (IRS) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,02% TTC |
| Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC |
| Dérivés Listés (par lot) | Prélèvement sur chaque transaction | 2€ |

## Affectation des sommes distribuables

### *Définition des sommes distribuables*

Les sommes distribuables sont constituées par :

***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

| *Part(s)* | *Affectation du résultat net* | *Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées* |
|---|---|---|
| Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N | Capitalisation | Capitalisation |

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 *en* EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE** | **119 738 757,03** | **47 723 969,54** |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 72 606 160,64 | 61 524 430,08 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -15 914 383,18 | -12 669 382,21 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 7 477 918,83 | 5 442 818,87 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -702 191,11 | -373,09 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 4 257 888,67 | 6 518 859,38 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -20 870 300,71 | -2 977 557,67 |
| Frais de transactions | -81 595,01 | -39 990,64 |
| Différences de change | 10 176 619,96 | -3 210 650,35 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -20 954 595,11 | 18 386 833,72 |
| *Différence d'estimation exercice N* | *1 820 871,22* | *22 775 466,33* |
| *Différence d'estimation exercice N-1* | *-22 775 466,33* | *-4 388 632,61* |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | -14 538,86 | -10 795,56 |
| *Différence d'estimation exercice N* | *13 907,89* | *28 446,75* |
| *Différence d'estimation exercice N-1* | *-28 446,75* | *-39 242,31* |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | | |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -1 684 357,14 | -949 405,04 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| **ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE** | **154 035 384,01** | **119 738 757,03** |

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|---|---|
| **ACTIF** | | |
| **OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES** | | |
| **TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES** | | |
| **TITRES DE CRÉANCES** | | |
| **TOTAL TITRES DE CRÉANCES** | | |
| **PASSIF** | | |
| **OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS** | | |
| **TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS** | | |
| **HORS-BILAN** | | |
| **OPÉRATIONS DE COUVERTURE** | | |
| **TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE** | | |
| **AUTRES OPÉRATIONS** | | |
| Actions | 1 449 901,96 | 0,94 |
| **TOTAL AUTRES OPÉRATIONS** | **1 449 901,96** | **0,94** |

## 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **ACTIF** | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 1 392 899,49 | 0,90 |
| **PASSIF** | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 12 147,88 | 0,01 |
| **HORS-BILAN** | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **ACTIF** | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 1 392 899,49 | 0,90 | | | | | | | | |
| **PASSIF** | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 12 147,88 | 0,01 | | | | | | | | |
| **HORS-BILAN** | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 JPY | | Devise 3 GBP | | Devise N AUTRE(S) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Montant** | **%** | **Montant** | **%** | **Montant** | **%** | **Montant** | **%** |
| **ACTIF** | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | 82 233 673,03 | 53,39 | | | 8 975 616,48 | 5,83 | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Créances | 80 348,18 | 0,05 | | | | | | |
| Comptes financiers | 185 856,79 | 0,12 | 76 875,88 | 0,05 | 874 461,51 | 0,57 | | |
| **PASSIF** | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | 130 565 785,07 | 84,76 | 10 279 543,74 | 6,67 | | | | |
| Comptes financiers | 12 147,88 | 0,01 | | | | | | |
| **HORS-BILAN** | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 1 449 901,96 | 0,94 | | | | | | |

## 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/06/2022 |
|---|---|---|
| **CRÉANCES** | | |
| | Fonds à recevoir sur vente à terme de devises | 138 553 435,22 |
| | Souscriptions à recevoir | 334 636,94 |
| | Rétrocession de frais de gestion | 5 143,92 |
| | Dépôts de garantie en espèces | 80 348,18 |
| | Collatéraux | 1 365 000,00 |
| **TOTAL DES CRÉANCES** | | **140 338 564,26** |
| **DETTES** | | |
| | Vente à terme de devise | 140 845 328,81 |
| | Rachats à payer | 13 369,59 |
| | Frais de gestion fixe | 145 859,16 |
| **TOTAL DES DETTES** | | **141 004 557,56** |
| **TOTAL DETTES ET CRÉANCES** | | **-665 993,30** |

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|---|---|
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N** | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 395 706,852 | 72 606 160,64 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -87 917,904 | -15 914 383,18 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 307 788,948 | 56 691 777,46 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 969 533,546 | |

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|---|
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N** | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

## 3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/06/2022 |
|---|---|
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N** | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 1 664 888,50 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,14 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 5 143,92 |

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/06/2022 |
|---|---|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/06/2022 |
|---|---|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/06/2022 |
|---|---|---|---|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 106 535 133,05 |
| | FR0011331297 | AMERI-GAN IC | 36 469 478,43 |
| | FR0010014001 | GROUPAMA JAPON STOCK IC | 12 530 914,94 |
| | FR0010722355 | GROUPAMA US EQUITIES M | 57 534 739,68 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| **Total des titres du groupe** | | | **106 535 133,05** |

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **Sommes restant à affecter** | | |
| Report à nouveau | | |
| Résultat | -2 049 301,94 | -1 224 530,23 |
| **Total** | **-2 049 301,94** | **-1 224 530,23** |

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N** | | |
| **Affectation** | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -2 049 301,94 | -1 224 530,23 |
| **Total** | **-2 049 301,94** | **-1 224 530,23** |

### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **Sommes restant à affecter** | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -9 564 039,22 | 11 544 350,81 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| **Total** | **-9 564 039,22** | **11 544 350,81** |

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---|---|
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N** | | |
| **Affectation** | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | -9 564 039,22 | 11 544 350,81 |
| **Total** | **-9 564 039,22** | **11 544 350,81** |

## 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 29/06/2018 | 28/06/2019 | 30/06/2020 | 30/06/2021 | 30/06/2022 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Actif net Global en EUR** | **23 547 686,41** | **29 007 729,85** | **47 723 969,54** | **119 738 757,03** | **154 035 384,01** |
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts G en EUR** | | | | | |
| Actif net | 2 025 532,63 | | | | |
| Nombre de titres | 1 533,333 | | | | |
| Valeur liquidative unitaire | 1 320,99 | | | | |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 58,87 | | | | |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -6,46 | | | | |
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N en EUR** | | | | | |
| Actif net | 21 522 153,78 | 29 007 729,85 | 47 723 969,54 | 119 738 757,03 | 154 035 384,01 |
| Nombre de titres | 165 655,561 | 221 794,864 | 357 623,288 | 661 744,598 | 969 533,546 |
| Valeur liquidative unitaire | 129,92 | 130,78 | 133,44 | 180,94 | 158,87 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 5,84 | -5,15 | 4,27 | 17,44 | -9,86 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -1,39 | -1,39 | -1,51 | -1,85 | -2,11 |

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|---|---|---|---|
| **Organismes de placement collectif** | | | | |
| **OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays** | | | | |
| **CANADA** | | | | |
| CS ETF (IE) ON MSCI CANADA | GBP | 57 990 | 8 975 616,48 | 5,83 |
| **TOTAL CANADA** | | | **8 975 616,48** | **5,83** |
| **FRANCE** | | | | |
| AMERI-GAN IC | EUR | 111 701,6706 | 36 469 478,43 | 23,68 |
| GROUPAMA JAPON STOCK IC | EUR | 8 539,3031 | 12 530 914,94 | 8,14 |
| GROUPAMA US EQUITIES M | USD | 114 279,161 | 57 534 739,68 | 37,35 |
| **TOTAL FRANCE** | | | **106 535 133,05** | **69,17** |
| **IRLANDE** | | | | |
| Ossiam ESG Low Carbon Shiller Barclays CAPE® US Sector UCITS | USD | 66 085 | 6 241 301,41 | 4,05 |
| Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C | USD | 91 834 | 6 206 966,46 | 4,03 |
| **TOTAL IRLANDE** | | | **12 448 267,87** | **8,08** |
| **LUXEMBOURG** | | | | |
| AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE | EUR | 2 606,627 | 13 110 942,82 | 8,51 |
| BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca | USD | 197 946 | 2 873 412,12 | 1,87 |
| Schroder International Selection Fund Emerging Asia C Accumu | USD | 177 489,4 | 9 377 253,36 | 6,08 |
| **TOTAL LUXEMBOURG** | | | **25 361 608,30** | **16,46** |
| **TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays** | | | **153 320 625,70** | **99,54** |
| **TOTAL Organismes de placement collectif** | | | **153 320 625,70** | **99,54** |
| **Instrument financier à terme** | | | | |
| **Engagements à terme fermes** | | | | |
| **Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé** | | | | |
| SP 500 MINI 0922 | USD | 8 | 13 907,89 | 0,01 |
| **TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé** | | | **13 907,89** | **0,01** |
| **TOTAL Engagements à terme fermes** | | | **13 907,89** | **0,01** |
| **TOTAL Instrument financier à terme** | | | **13 907,89** | **0,01** |
| **Appel de marge** | | | | |
| APPEL MARGE JP MORGA | USD | -14 540 | -13 907,89 | -0,01 |
| **TOTAL Appel de marge** | | | **-13 907,89** | **-0,01** |
| **Créances** | | | **140 338 564,26** | **91,10** |
| **Dettes** | | | **-141 004 557,56** | **-91,54** |
| **Comptes financiers** | | | **1 380 751,61** | **0,90** |
| **Actif net** | | | **154 035 384,01** | **100,00** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS MONDE Parts N** | **EUR** | **969 533,546** | **158,87** |